

Département de l'Ain
Arrondissement de Nantua
Canton d'Izernore
Commune de Bolozon

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023_06

Nombre de conseillers :

En exercice 7

Présents : 7

Votants : 7

L'an deux mil vingt trois

Le 14 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de Bolozon

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la mairie sous la présidence de Monsieur Étienne GIROD, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 07 mars 2023

Présents : Mme BARLET Christine, Alain GARBE, GIROD Etienne, MAROT Patrick, PUPUNAT Paul, PONTUS Franck, RAY Agnès

Absent excusé :

Secrétaire de séance : BARLET Christine

OBJET : Vote du budget primitif 2023 (M 57)

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2224-1 et suivants,

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le contenu du budget de l'exercice 2023, PRECISE que le budget de l'exercice 2023 a été établi en conformité avec la nomenclature abrégée M57

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VOTE** à l'unanimité le budget primitif 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

| | |
|-----------------------|---------------------|
| Investissement | 262 556.11 € |
| Fonctionnement | 707 873.99 € |

- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette délibération

Fait à Bolozon, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Etienne GIROD



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication du